



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1820

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Meyzieu

objet : Dispositif d'animation du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone industrielle de Meyzieu - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) pour les années 2010-2011

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur Gléréan

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 29 novembre 2010**Délibération n° 2010-1820**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Meyzieu

objet : **Dispositif d'animation du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone industrielle de Meyzieu - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) pour les années 2010-2011**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon, avec le soutien de la région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), développe depuis quelques années une politique d'encouragement à des déplacements domicile-travail plus durables en incitant à la mise en œuvre de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE). L'objectif principal est de réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour effectuer les déplacements domicile-travail.

Dans ce contexte, l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) a engagé, fin 2009, avec le soutien financier de l'ADEME, de la Communauté urbaine et de la région Rhône-Alpes, un diagnostic. Par délibération n° 2009-0998 du 2 novembre 2009, le conseil de Communauté a, en effet, procédé à l'attribution, au profit de cette association, d'une subvention d'un montant de 8 000 €. Ce diagnostic PDIE a été réalisé après enquête auprès des 3 600 salariés et a permis d'élaborer un plan d'actions sur l'ensemble de la zone de 320 hectares. Ce plan d'actions pour une mobilité plus durable a été présenté aux entreprises, en juillet 2010. Il liste des actions à mettre en place : information et communication aux salariés, meilleure desserte de la zone par les transports en commun, aide au covoiturage, développement des modes doux, nouvelle organisation du travail en entreprise en développant le télétravail, etc. Les enjeux sont particulièrement importants pour l'ensemble de cette zone industrielle. En effet, 36 entreprises sont volontaires pour participer à une telle démarche, ce qui représente près de 3 600 salariés engagés (sur un total de 4 800 sur la zone) et fait de cette action une des plus importantes, en volume, sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

Il s'agit de décliner des actions concrètes sur le terrain, dans un lien de proximité entre entreprises et autorités organisatrices de transport (AOT). Ce lien est essentiel pour la réussite de telles démarches. A l'instar de ce qui est mis en place sur d'autres territoires (vallée de la Chimie, Lyon sud-est, Porte des Alpes, Techlid, etc.), l'Association AIRM sollicite le soutien de la Communauté urbaine pour mettre en place un poste d'animateur mobilité.

Ce dispositif d'animation au service des entreprises, en lien avec les acteurs institutionnels du territoire, sur une durée de 2 ans, permettra de sensibiliser les entreprises du secteur pour les faire adhérer à la démarche (covoiturage, modes doux, télétravail, etc.) et de mutualiser certaines actions en inter-entreprises (pool de véhicules partagés, par exemple). Il assurera également le suivi de la mise en œuvre des actions ainsi que leur évaluation.

Ce poste, sous la forme d'un contrat à durée déterminée de 2 ans, porté par l'Association AIRM, nécessite un budget annuel de 45 200 € correspondant à la masse salariale et aux dépenses associées (déplacements, frais de fonctionnement) :

Recettes	Année 2010 (en €)	Année 2011 (en €)
Communauté urbaine de Lyon	12 000	12 000
ville de Meyzieu	6 000	6 000
Région Rhône-Alpes	12 000	12 000
Communauté de communes de l'est lyonnais	3 000	3 000
AIRM	4 200	4 200
ADEME	8 000	8 000
Total	45 200	45 200

Afin de soutenir cette démarche de mobilité durable, il est proposé d'autoriser l'attribution d'une subvention annuelle de 12 000 € à l'Association des industriels de la région de Meyzieu pour l'année 2010 et 2011, soit un total de 24 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 24 000 € au profit de l'Association AIRM dans le cadre de l'animation du dispositif du plan de déplacements inter-entreprises de la zone industrielle de Meyzieu sur la période 2010-2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'Association AIRM définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 351 - fonction 020 - opération n° 2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.